



Le Maire,  
Chevalier dans l'Ordre National  
de la Légion d'honneur 

à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° DP 013 043 25 F0014

Déposé le : 10/02/2025

Dépôt affiché le : 10/02/2025

Demandeur : ELANCE TECHNOLOGIES PROPRES

Nature des travaux : Installation de six panneaux  
photovoltaïques sur toiture.

Sur un terrain sis à : 1 Avenue du Berry à GIGNAC-LA-NERTHE  
(13180)

Références cadastrales : 43 AZ 304

ELANCE TECHNOLOGIES PROPRES  
154 RUE DE ROME  
13006 MARSEILLE 06

**OBJET : CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE  
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Le Maire au nom de la commune certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de ELANCE TECHNOLOGIES PROPRES enregistrée sous le numéro DP 013 043 25 F0014 pour le projet ci-dessus référencé depuis le 10/03/2025.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

A GIGNAC-LA-NERTHE, le 20 mars 2025

Christian AMIRATY

**INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT**

**-DROITS DES TIERS :** L'autorisation de réaliser des travaux est toujours acquise sans préjudice du droit des tiers (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.